

Logement

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 13:47:02

Madame, monsieur, Nous avons fait l'acquisition de la maison du (adresse) dont vous étiez antérieurement propriétaire. Nous avons constaté avec surprise que la douche était défectueuse : l'eau n'y arrive pas. Le diagnostic fait par un plombier est le suivant et les frais nécessaires pour remettre en état l'installation sont de l'ordre de €. (*ceci suppose bien entendu l'intervention d'un plombier qui pourra vous dire quand remonte la panne ..*) Nous considérons qu'il serait équitable que nous nous entendions sur le partage des frais de remise en état de cette installation. Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Demande d'arrangement amiable suite à l'achat d'une maison